



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

03 novembre 2016

## Communiqué de presse

### Rempoissonnement du Lac de Pont-et-Massène

#### Rappel du contexte :

Depuis octobre 2014, le barrage de Pont et Massène est en travaux, le but étant de renforcer la sécurité de l'ouvrage tout en pérennisant les activités annexes liées au site.

Fortement valorisé et dynamisé depuis des années par la mise en place de nombreuses activités pédestres et nautiques ce projet de réhabilitation redonnera tout son charme au site du Lac de Pont.

Après 1 an de travaux et 7 mois d'assec, les travaux se terminent sur le site. La remise en eau du lac a commencé début janvier 2016.

#### Déroulement de la remise en eau :

Un protocole de remontée du plan d'eau a été proposé par Voies navigables de France (VNF) et validé par les services de contrôle de l'Etat en décembre 2015 fixant les règles de remplissage de la retenue (vitesse, limite, paliers...).

Ce protocole fixe une première phase de remontée du plan d'eau du barrage de Pont-et-Massène jusqu'à 17 m, équivalent au seuil du nouvel évacuateur de crues de l'ouvrage (en rive droite). Cette cote a été atteinte en juin 2016.

Une deuxième phase de remontée jusqu'à 21 m (pleine retenue) a été proposée et validée par le service de contrôle. Ce protocole prévoit des paliers successifs de remplissage de la retenue (17.50 m, 18.50 m, 20 m puis 21 m) afin de tester la mise en charge des clapets de l'évacuateur de crues et l'automate de gestion du barrage ainsi que surveiller le comportement du barrage à des niveaux de charge important.

A ce jour, la retenue a atteint les 18.50 m et les différents tests sont concluants. La pleine retenue devrait être atteinte au cours de l'hiver.

## Rempoissonnement :

Au vu des obligations réglementaires (contrôles et stabilisation du plan d'eau) et des conditions climatiques du début d'année 2016, il a été décidé, en concertation avec les services de l'État et la Fédération de pêche de Côte d'Or de repousser les opérations de rempoissonnement du lac de Pont à l'automne 2016 plus propice pour l'alevinage.

Ces opérations sont en préparation et se dérouleront en 2 phases : une première opération se déroulera le 7 novembre 2016 à partir de 9 h 30 et la deuxième livraison sera effectuée début décembre 2016.

Ces opérations permettront de rempoissonner les quantités suivantes dans le lac de Pont :

- brochet :	500 kg
- perche :	170 kg
- sandre :	300 kg
- gardon et rotengle :	3 000 kg
- tanche :	200 kg
- carpe :	2 000 kg